

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Statistique des professions en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 2 (1861), p. 179-182

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2__179_0

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

Statistique des professions en Europe.

Depuis quelques années, les principaux gouvernements européens ont profité des dénombrements périodiques de la population pour faire recenser les professions. Ce recensement spécial avait pour but de reconnaître la répartition des habitants entre les diverses branches de la production et le rapport de chacune de ces branches à l'ensemble des forces productives du pays.

Le rapprochement, s'il était possible, des faits ainsi recueillis dans chaque État donnerait lieu à des observations pleines d'intérêt. On y verrait notamment l'importance relative, quant au nombre des bras occupés, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des professions libérales. Dans chacune de ces grandes divisions, on déterminerait d'abord les principaux foyers d'activité, pour rechercher ensuite l'influence sur leur formation de la richesse nationale, des mœurs, des lois, des institutions. Même restreintes à un seul et même pays, mais avec la possibilité de les continuer pendant une série d'années, ces études conduiraient aux plus utiles indications pour les gouvernements, en leur apprenant dans quel sens, dans quel ordre de faits se modifie le travail national. C'est ainsi, par exemple, qu'on a constaté, en Angleterre, que l'agriculture qui, en 1801, occupait les deux tiers de la population, n'en employait plus que le tiers en 1851. Malheureusement, non-seulement les documents recueillis dans les divers pays de l'Europe, où les professions sont recensées, ne peuvent être comparés, par suite de différences caractéristiques dans les nomenclatures adoptées; mais encore il est très-difficile de rapprocher exactement, pour le même pays, et, par la même raison, les dénombrements spéciaux opérés à diverses époques. Espérons que les congrès internationaux de statistique parviendront un jour à arrêter, pour les pays qui s'y sont officiellement représentés, un plan complètement uniforme du recensement des professions. Un plan de cette nature figurait au programme de celui qui s'est réuni à Londres en 1860; mais l'abondance des matières et l'insuffisance de la durée assignée à ses travaux n'ont pas permis de le discuter.

En France, les professions ont déjà été recensées deux fois, en 1851 et en 1856,

mais dans des formes un peu différentes. Ainsi, en 1851, il avait été recommandé de faire une catégorie spéciale, et en bloc, des femmes et des enfants qui auraient été reconnus *vivre exclusivement du produit de la profession du chef de la famille*, c'est-à-dire, être complètement étrangers à la production nationale. En 1856, l'Administration a désiré connaître le nombre des personnes *vivant directement ou indirectement* de chaque état, comme le chef de la famille, sa femme, ses enfants, ses domestiques, ses ouvriers et employés. Elle pensait arriver ainsi à déterminer le rang des divers professions dans l'ensemble des moyens d'existence que le travail national fournit en France à ses habitants. C'était une idée neuve et essentiellement pratique, en ce sens, par exemple, que dans le cas où des réformes douanières eussent été à l'étude, la statistique des professions ainsi conçue lui permettait d'apprécier la valeur des intérêts engagés dans les industries que ces réformes pouvaient affecter.

En 1861, à l'occasion du nouveau dénombrement (en ce moment en cours d'exécution), cette pensée a été maintenue; seulement, au lieu de réunir en bloc, comme en 1856, sans autre distinction que celle du sexe, tous les individus vivant directement ou indirectement de chaque profession, les instructions ministérielles ont prescrit de spécifier la qualité de chacun d'eux. Il en résultera que, pour toute profession, on connaîtra distinctement et par sexe : 1° le nombre des chefs de famille; 2° celui de leurs enfants et des autres parents demeurant dans le même ménage et n'ayant pas de moyens d'existence que ceux du chef de famille; 3° des domestiques; 4° des employés à un titre quelconque; 5° des ouvriers.

Le tableau ci-après fait connaître les résultats généraux du dénombrement de 1856, en ce qui concerne les professions divisées par grands groupes. Il importe de se rappeler que les chiffres qui suivent indiquent le nombre de personnes que chacun de ces groupes fait vivre, mais non pas de celles qui exercent directement et personnellement les états qu'ils comprennent.

	SEXE		TOTAL.	RAPPORT pour 10,000.
	masculin.	féminin.		
Agriculture.	9,512,092	9,551,979	19,064,071	5,294
Industrie	5,182,036	5,287,925	10,469,961	2,907
Commerce	779,702	852,629	1,632,331	453
Professions diverses intéressant les précédentes	52,823	47,276	100,099	28
Professions libérales	886,503	475,542	1,362,045	378
Clergé de tous les cultes	64,570	78,135	142,705	40
Individus sans profession ou dont la profession n'a pu être constatée	1,379,713	1,861,744	3,241,457	900
	17,857,439	18,155,230	36,012,669	10,000

Bien, comme nous l'avons dit, que les professions n'aient pas été dénombrées dans des conditions identiques en 1851, on peut cependant, à l'aide de certaines transpositions, établir entre les faits recueillis dans les deux années, les rapprochements suivants, qui ne sont pas sans intérêt.

	NOMBRES absolus.		RAPPORT pour 10,000.
	1851	1856	
Agriculture.	21,992,874	19,064,071	5,294
Industriels et commerciaux	9,283,895	12,202,391	3,388
Professions libérales.	3,483,538	3,262,282	906
Professions non constatées	1,022,863	1,486,925	412
TOTAUX.	35,783,170	36,012,669	10,000

Le résultat le plus remarquable de ce rapprochement est la diminution sensible

des populations agricoles; et, comme mouvement correspondant, l'accroissement de celles qui sont vouées au commerce et à l'industrie. Il n'est pas probable que les professions libérales aient fait vivre, en 1856, un moins grand nombre de personnes qu'en 1851; la différence nous paraît devoir être attribuée au classement dans la catégorie des *professions non constatées*, de beaucoup d'individus ayant refusé d'indiquer leur état ou dont les agents du recensement n'ont pu connaître (dans les grandes villes, par exemple) les moyens d'existence.

Les renseignements analogues ci-après, pour un certain nombre d'autres pays, sont peu connus en France.

Grande-Bretagne. — L'Angleterre et l'Écosse sont, jusqu'à ce jour, les seuls pays où le recensement des professions se fasse par âge. Nous conserverons aux résultats qui y ont été recueillis en 1851 (le dénombrement est décennal dans le Royaume-Uni), la forme que leur donnent les documents officiels.

	Au-dessous de 20 ans.		Au-dessus de 20 ans.	
	SEXES		SEXES	
	masculin.	féminin.	masculin.	féminin.
I. Gouvernement central et local	1,486	89	71,191	2,527
II. Armée de terre et de mer	7,773	—	88,714	—
III. Professions savantes	12,451	53	98,279	1,410
IV. Littérature, sciences et beaux-arts	4,692	8,318	41,618	64,336
V. Femmes, enfants, domestiques et autres personnes vivant dans la famille sans profession déterminée.	3,389,492	3,780,565	21,779	3,227,120
VI. Professions relatives à l'habillement et autres objets nécessaires à l'homme.	120,504	458,168	512,209	1,329,392
VII. Achat, vente, location d'argent, de maisons et marchandises diverses	20,372	2,690	130,389	56,016
VIII. Industrie des transports	100,345	5,423	285,686	7,479
IX. Agriculture	385,198	129,600	1,421,354	454,421
X. Éleveurs d'animaux domestiques	12,454	225	86,529	1,065
XI. Arts mécaniques	121,928	5,288	624,503	11,617
XII. Elaboration et vente de matières animales.	91,087	84,383	293,531	162,882
XIII. <i>Idem idem</i> végétales	192,976	186,229	654,859	341,956
XIV. <i>Idem idem</i> minérales	209,970	24,428	677,470	34,320
XV. Ouvriers et journaliers sans spécification du genre de travail	61,320	2,461	322,788	9,217
XVI. Rentiers et propriétaires	614	1,868	33,681	136,536
XVII. Individus à la charge de la société (prisonniers, indigents, malades, etc.).	17,879	15,667	39,444	84,412
Individus dont la profession n'a pu être constatée.	14,207	33,080	54,786	73,786
Totaux	4,764,743	4,737,535	5,458,815	5,889,384

Cette nomenclature diffère si essentiellement de celle de la France en 1856, qu'aucune comparaison n'est possible entre les deux pays.

Autriche. — Pour ce pays également, nous sommes obligé de reproduire, sans la modifier, la nomenclature officielle. Les chiffres qui suivent se rapportent à la population dénombrée en 1857 (moins la Lombardie et l'armée active).

Ecclésiastiques.	57,959	Report.	3,497,602	Report.	9,571,650
Fonctionnaires et employés	165,070	Propriétaires de maisons et rentiers	715,840	Employés du commerce.	96,427
Militaires.	140,948	Industriels	672,373	Domestiques	892,855
Savants et artistes	36,646	Marchands	127,150	Journaliers	2,270,309
Profession judiciaire	9,899	Bateliers et pêcheurs	54,628	Autres professions.	1,281,700
<i>Idem</i> médicale	27,984	Ouvriers agricoles	3,447,741	Femmes sans professions et enfants de moins de 14 ans	18,850,680
Propriétaires ruraux	2,999,096	Ouvriers industriels	1,115,316	Total	33,962,621
A reporter.	3,497,602	A reporter.	9,571,650		

Bavière. — D'après le dénombrement de 1855, la population du royaume se divise par profession ainsi qu'il suit :

PROFESSIONS.	FAMILLES.	INDIVIDUS.
Agriculture	656,960	3,092,806
Mines, industrie, métiers et commerce.	226,781	1,036,925
Professions libérales (moins l'armée et y compris les propriétaires, les rentiers et les pensionnés).	75,068	205,531
Indigents	35,354	92,758
Total de la population civile	994,148	4,471,820
Armée.	2,157	86,838
Total général.	996,305	4,558,658

Belgique. — La population en 1846 (les résultats détaillés du dernier dénombrement fait en 1856 n'ont pas encore été publiés) se classait par professions de la manière suivante :

	MAITRES.	OUVRIERS.	TOTAL.	RAPPORT p. 1000.
Agriculture.	987,866	1,222,484	2,210,350	512
Nourriture de l'homme	95,837	26,595	122,432	28
Vêtement	90,473	164,180	254,653	59
Bâtimens	112,077	154,334	266,411	61
Industrie	27,482	13,224	40,706	10
Ameublement	11,462	448,936	460,398	100
Industrie manufacturière	45,164	172,678	217,842	50
Idem métallurgique	20,355	22,615	42,970	10
Autres professions	289,013	—	289,013	67
Commerce	262,422	—	262,422	60
Professions libérales	—	—	158,935	37
Personnes sans professions	1,942,171	2,586,090	4,528,261	1000

Danemark et les Duchés. — Les documents officiels relatifs au dénombrement de 1855 ne font connaître que le rapport par 1000 habitants des principaux groupes des professions. Nous le reproduirons ci-après :

Agriculture.	384.68
Marine marchande.	27.48
Grande et petite industrie.	224.05
Commerce	47.06
Journallers, manœuvres	188.90
Professions inconnues ou non déclarées.	127.33
Total.	1000.33

Les propriétaires et rentiers, les lettres, les sciences, les arts, le clergé et l'armée formaient le reste de la population.

Prusse. — Le recensement de 1852 attribue à la population masculine adulte seulement (déduction faite du *Hohenzollern*), s'élevant à 5,430,156 habitants, les professions ci-après. Elles sont divisées en deux grandes catégories : les *classes productives immédiatement*, les *classes non productives immédiatement*, et les classes tout à fait *improductives*.

Les premières comprennent l'agriculture, l'industrie et le commerce; les secondes, les professions libérales; les troisièmes, les indigents.

Voici les détails de cette triple division :

	TOTAUX.	RAPPORT p. 100.
Producteurs immédiats.	2,766,710	50.95
Agriculteurs	1,008,365	18.58
Petite industrie (arts et métiers)	671,022	12.36
Industrie manufacturière	329,021	6.05
Producteurs non-immédiats.	319,131	5.87
Professions libérales (armée, rentiers, pensionnaires compris)	46,469	0.85
Non-producteurs.	289,438	5.33
Indigents secourus par la charité privée	—	—
Idem par les communes.	—	—
Total général	5,430,156	100.00

(La fin au prochain numéro.)

A. L.